

Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais
(dir.), *Enfances : perspectives sociales et pluriculturelles*,
Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996,
354 p.

Daniel Dagenais

Number 28, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002888ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002888ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dagenais, D. (1997). Review of [Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir.), *Enfances : perspectives sociales et pluriculturelles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, 354 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (28), 173–177. <https://doi.org/10.7202/1002888ar>

Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais (dir.), *Enfances: perspectives sociales et pluriculturelles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, 354 p.

Il est toujours difficile de rendre compte des actes d'un colloque. Les organisateurs ont eu beau s'évertuer à unifier préventivement les diverses contributions, cela n'a jamais empêché personne de venir y faire une communication excentrée par rapport au thème du colloque. Même si l'ouvrage ici recensé souffre de la dispersion caractéristique d'actes de colloque, il comporte cet avantage d'offrir une thèse à la réflexion, repérable dans un bon tiers des articles. De quoi s'agit-il d'abord?

Il s'agit des actes du colloque organisé sur le thème «Enfances», par le Comité de recherche «Famille» de l'Association internationale des sociologues de langue française, en août 1995, à Montréal. L'Institut québécois de recherche sur la culture les a publiés récemment sous la direction de Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais. L'ouvrage regroupe une vingtaine de contributions de sociologues ou d'anthropologues venant d'une dizaine de pays. On a regroupé leurs interventions d'une manière cinématographique, si l'on peut dire. Ainsi, le lecteur est convié à modifier progressivement son *focus*, pour aborder *les enfances* d'abord du point *wide angle* de l'État paternaliste, puis de l'interface famille-institution, puis du rapport parent-enfant, pour finir par un *close-up* sur l'enfant-acteur-social. Venons-en à la thèse.

«Jusqu'à récemment, écrivent d'entrée en jeu les directeurs de la publication, la thématique de l'enfance a tenu une place marginale dans la recherche sociologique», l'enfant n'étant abordé que «dans son rapport au monde adulte, comme objet de la "socialisation", de l'apprentissage». Et de citer à l'appui de leur dire Anne-Marie Ambert, qui s'empresse de confirmer, dans l'article suivant, que «jusqu'ici, les sociologues se sont fort peu préoccupés des enfants». Sentiment auquel fait écho Roch Hurtubise qui commence son article en disant que «comme le souligne Ambert (1986), les approches sociologiques ont peu privilégié jusqu'à maintenant une analyse de l'enfant comme acteur social». Opinion partagée aussi par Cléopâtre Montandon et Françoise Osiek qui écrivent que «la sociologie a eu pendant de longues années tendance à traiter l'enfant d'un point de vue *adultocentrique* [je souligne], comme être inachevé». C'est que, ajoute Elisabeta Stanciulescu, «le poids de la définition durkheimienne de l'éducation comme action exercée par les générations adultes envers celles qui ne sont pas mûres pour la vie sociale reste important». C'est une thèse, voyez-vous. Si elle a parfois des accents caricaturaux («étudier les enfants, c'est étudier un groupe dominé», disent Montandon et Osiek),

elle a la cohérence d'une approche particulière dont la nouveauté réside dans le postulat que la sociologie, jusqu'à tout récemment (la référence obligée semble être: Ambert, 1986), aurait méconnu l'enfance ou les enfances, méconnaissance que s'évertuent de pallier les auteurs cités.

Cette approche me paraît éminemment discutable en ce qu'elle présente en tant que découverte scientifique ce qui n'est que l'expression idéologique d'un nouveau rapport sociétal à l'enfant réel. Quand Philippe Ariès, dans ses travaux historiques, a parlé d'une découverte de l'enfance, il ne parlait pas d'une découverte «scientifique» de l'enfance, mais d'une «découverte» réelle, issue d'un nouveau rapport réel à cet enfant, marqué par un acharnement éducatif inédit et typiquement moderne. La socialisation moderne se caractérise par la transmission d'une éducation (et non d'une condition sociale) qui vise à émanciper les êtres en les incitant à se saisir eux-mêmes du rapport pédagogique dont ils sont l'objet, rapport à travers lequel l'enfant est appelé à saisir son propre inachèvement et à le dépasser. Peut-on se surprendre, dans ces conditions, que la sociologie en soit venue à penser cet enfant-là? Peut-on ignorer que cet enfant «objet de socialisation» ou «objet d'apprentissage» n'est autre que l'enfant moderne? Peut-on blâmer la sociologie d'avoir objectivé scientifiquement l'enfant sociologiquement objectivé par la réalité, de Durkheim à Parsons, en passant par Piaget et, pourquoi pas, Freud?

Il faut remercier Denise Lemieux de rappeler ce genre d'évidences à la communauté des sociologues et anthropologues. Bien qu'elle y souscrive en partie, Lemieux montre que cette nouvelle approche *fait partie* de la nouvelle construction sociale de l'enfance, «se confond en partie avec celle de la formation d'univers sociaux et culturels propres aux enfants». On ne saurait donc établir unilatéralement l'enfant en position souveraine d'acteur social (une section de l'ouvrage est consacrée à cet enfant-acteur, j'y reviendrai), car «il importe toujours de les considérer simultanément sous l'angle des relations adultes-enfants et des transformations de ces relations dans le temps humain et dans l'histoire». La nouveauté du regard porté sur l'enfance ne poserait aucun problème n'était son ingénuité. «On» pense réellement que ce regard est *scientifiquement* neuf alors qu'il reflète (sans le savoir) une nouvelle objectivation sociale de l'enfance; «on» condamne l'ancienne sociologie d'avoir objectivé scientifiquement l'enfant réel!

On peut questionner la validité empirique d'une telle approche en analysant le contenu d'un chapitre de l'ouvrage qui en dérive directement. Refuser de considérer l'enfant uniquement comme objet d'une pratique qui le saisit depuis l'extérieur et le voir «en lui-même», cela conduit, par exemple, à le traiter comme «acteur social». Cinq articles sont regroupés sous ce thème qu'aucun ne parvient vraiment à

justifier. Il est significatif que, pour ériger l'enfant en acteur social, on ait été obligé d'en importer, si je peux dire, et de parler des enfants des *favelas* à Rio de Janeiro, des enfants de la rue en Côte d'Ivoire et des comportements des jeunes Lettons par rapport à leur santé. Le quatrième article, de Roch Hurtubise, portant sur les rapports entre les Grands Frères et les enfants qu'ils prennent en charge, a beau nous apprendre certaines choses intéressantes (dont celle-ci: plusieurs enfants ayant eu dans leur vie un Grand Frère se projettent dans l'avenir à travers ce modèle *et non comme parents*), il ne convaincra personne qu'il a saisi l'enfant comme acteur, sa prise en charge institutionnelle étant ici *redoublée* par l'institution des Grands Frères et des Grandes Sœurs. Finalement, l'article déjà évoqué plusieurs fois (Montandon et Osiek), qui complète cette section, n'est rien d'autre qu'un plaidoyer pour cette nouvelle approche qui suggère à ses lecteurs de définir l'enfant *sans rapport à l'adulte* (essayez, voir). En prenant ce chapitre à témoin de la validité empirique de la nouvelle approche, force est de conclure à l'échec du test. Mais venons-en à d'autres aspects de l'ouvrage que je saisis transversalement.

Les articles d'Irène Théry, de Nadine Lefaucheur et de Françoise-Romaine Ouellette peuvent être lus dans le cadre d'un même débat sur la signification de la transformation de la catégorie même de filiation. À partir d'une réflexion sur les droits de l'enfant (Théry), des représentations des liens de parenté issus des cas d'adoption (Ouellette) ou sur le terrain de l'obligation alimentaire après séparation (Lefaucheur), tous ces articles brossent le portrait d'un nouvel enfant objectivé *sans rapport de filiation quelconque*. Pour Théry et Ouellette, surtout, cette insularité de l'enfant saisi hors-généalogie n'est pas sans modifier l'ancrage symbolique dans la continuité de l'humanité. Sans nier l'importance de cette discussion, et l'intérêt de leurs contributions, je suggérerais que la filiation à laquelle on compare l'enfant-objet-d'affection ressemble plus à la filiation traditionnelle qu'à la filiation moderne. L'enfant traditionnel (à Rome, par exemple) était clairement inscrit dans une lignée, unilatérale, faut-il préciser. Dans la famille moderne, cette filiation se trouve bloquée par le fait que la parenté est transmise depuis l'alliance conjugale-parentale. Ego n'est pas inscrit dans une seule lignée et il n'y a aucun sens à penser qu'il soit inscrit dans deux lignées, celles-ci se démultipliant à l'infini: il est inscrit dans la relation parentale-conjugale de ses parents. Il n'est pas issu des parents de ses parents et, en ce sens, la filiation est bloquée. Ainsi, un homme et une femme coupés de leur parenté respective, ayant par exemple émigré et rompu avec toute famille, et engageant leur genre en l'autre à fonder une famille en transmettant à leurs enfants une éducation qui les émancipera de la tutelle familiale, cela est typiquement moderne. Le rapport du père d'ego vis-à-vis de son propre père est simplement analogique: il fait comme son père, mais ne le continue pas

réellement. À l'instar de Théry et Ouellette, et de Pierre Legendre dont elles s'inspirent, il faut sans doute porter cette discussion à un niveau ontologique. Cependant, l'aune de comparaison (la catégorie de filiation) doit être prise en un sens moderne.

On lira aussi avec profit les contributions d'Anne Quéniart et de François Fournier (sur les paternités brisées). Les deux chercheurs déconstruisent, en l'invalidant empiriquement, l'apparente symétrie homme/femme dans leurs rôles parentaux. En étudiant une douzaine de cas de désengagements paternels concurrents à une rupture conjugale, Quéniart et Fournier montrent que, loin de faire apparaître l'abandon des hommes renvoyant au supposé père absent, ces pratiques correspondent simplement à la façon d'être père: la paternité a toujours été assumée, pourrait-on dire, vis-à-vis de la famille en général et non dans un rapport immédiat à l'enfant, ce qui a pu prendre la forme soit du pourvoyeur, ou de la figure d'autorité dans l'éducation, ou encore du représentant de la famille dans la société civile et politique. On voit, à travers de telles études, à quel point l'idée que *le père est le mari de la mère* est loin d'être uniquement une fiction juridique.

On me permettra une réserve à l'égard de la présentation des résultats d'enquêtes du genre de celle qu'ont effectuée Quéniart et Fournier. Il est douteux que 12 études de cas, si «en profondeur» soient-elles, puissent effectivement donner accès à des représentations aussi générales de la paternité. Comme il me paraît évident que Quéniart et Fournier avaient une bonne idée, en partant, de la paternité recherchée. La pleine validité de telles enquêtes, qui est indéniable, prend appui plus que ne le disent explicitement les auteurs sur une pré-conceptualisation de la catégorie de père qui aurait avantage à être présentée en elle-même. Je ne comprends pas qu'on n'insiste pas davantage là-dessus, d'entrée en jeu, au lieu de parler de la méthodologie, des autres études sur le sujet, etc.².

Au total, quoi? Un ouvrage significatif d'une nouvelle tendance sociologique qui aurait avantage à se considérer elle-même comme partie intégrante du nouveau rapport à l'enfant, quelques excellentes contributions sur les questions de genre et de filiation (matière à bonnes photocopies!) à quoi il faudrait ajouter, dans la catégorie hors thème, d'intéressants articles sur des problèmes liés à l'intervention auprès de

² François de Singly parvient à des conclusions semblables en analysant le temps, maternel et paternel, consacré aux enfants. Ils sont incomparables, quantitativement, structurellement, subjectivement, parce qu'on n'est pas père comme on est mère.

la clientèle enfantine (service de garde, responsabilité parentale après la désunion, enfants d'immigrants à l'école).

Daniel DAGENAI
Groupe interuniversitaire d'étude sur la postmodernité
Université du Québec à Montréal

Bernard Miège, *La société conquise par la communication. 2. La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, 216 p.

Ce dernier livre de Bernard Miège — ancien président de l'Université Stendhal de Grenoble et professeur à l'Institut de la communication et des médias, fondateur du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) à la même université, où il est chercheur — fait un retour, huit ans après, sur le sujet de son livre intitulé également *La société conquise par la communication*, lequel avait reçu un très large et enthousiaste accueil. C'est la raison du sous-titre accompagnant l'ouvrage ici présenté.

D'entrée de jeu, l'auteur précise que son objectif n'est pas de se pencher de nouveau sur l'objet du premier livre, l'étude des logiques sociales autour desquelles s'organise la communication moderne. Il ajoute que son objectif n'est pas non plus de faire une mise à jour ou encore une adaptation du premier ouvrage sur le sujet, mais plutôt d'approfondir des questions qui n'y avaient pas été abordées (p. 5-6). De fait, il s'agit ici d'étudier la communication dans la continuité de son inscription dans des sociétés historiques tout en tenant compte des importants changements qui actuellement transforment dans les sociétés les cadres de référence et en mettant l'accent sur deux phénomènes conjoints: d'abord, le renforcement d'une conception de la communication d'ordre économique-technique; ensuite, l'emprise croissante du modèle des «relations publiques généralisées» ou modèle de la «communication généralisée» (p. 6-7).

L'auteur soutient deux points de vue se complétant l'un l'autre, qui sont développés chacun en trois chapitres.

Dans un premier temps, Miège insiste sur le fait que l'industrialisation croissante des activités communicationnelles se trouve à l'origine de changements majeurs dans le processus de la communication. Dans le premier chapitre, «Vers une nouvelle configuration», il montre que de nouvelles articulations relient les industries de réseaux,